

DEMANDE DE COMMUNICATION SUR LES SUPPORTS DE LA VILLE DE SAINT-VIT

Merci de lire le guide « demande de communication » avant de remplir ce document :

Association		
Titre de la manifestation		
Lieu		
Horaires		
Présentation (en 2-3 lignes)		
Contact		
		Cocher
Communication sur :	Panneaux d'affichages papier	
	Banderole	
	Panneaux numériques	
	Site internet	
	Application mobile PanneauPocket	
	Page Facebook Ville de Saint-Vit	
En PJ à ce document :	Logo de l'association	
	Photo	
	Affiche	

Rappel :

Pour une communication nos supports numériques :

- Transmettre minimum 3 semaines avant la manifestation.
- Transmettre un visuel (photo de bonne qualité et/ou affiche).
- Format du visuel : JPG, PNG. Pour le panneau numérique merci de me fournir un visuel en 640 par 512 pixels.
- Faire une présentation de votre manifestation.

Pour une communication sur nos supports banderoles :

- La création et l'impression de la banderole sont à la charge de l'association.
- Le visuel doit obligatoirement être transmis à la mairie (communication@saintvit.fr) en version numérique pour validation avant toute installation, 1 mois minimum avant la manifestation.
- La mairie se réserve le droit de valider ou non l'affichage.
- Une fois l'affichage validé, l'association est chargée d'installer et de retirer elle-même sa banderole.
- Merci de préciser pour chaque demande, l'emplacement et la taille souhaitée.

Pour une communication sur les panneaux d'affichages papier :

- Transmettre 2 mois avant la manifestation.
- Uniquement concernant vos grandes manifestations annuelles.

Merci de transmettre ces documents uniquement par voie numérique à :

Service communication : mail : communication@saintvit.fr

Ce formulaire est disponible sur le site internet www.saintvit.fr dans la rubrique « Vie associative » ou à l'accueil de la mairie.